

8^{ème} Salon du Savoir-Faire Local



8^{ème} SALON
DU SAVOIR-FAIRE LOCAL

25 et 26 Avril 2026

Abbaye du Valasse

DOSSIER EXPOSANTS

8^{ème} Salon du Savoir-Faire Local

Présentation

Suite au succès des précédentes éditions (plus de 2750 visiteurs), le G.I.N. (Groupement des Indépendants de Normandie) organise son 8^{ème} Salon du Savoir-Faire Local, les 25 et 26 avril 2026, dans la Grande Halle de l'Abbaye de Gruchet le Valasse.

Ce salon sera destiné à la fois au Grand public et aux Professionnels.

Nous proposerons aux visiteurs au maximum 100 stands de professionnels.

- Ouverture tout le week-end de 10h00 à 18h00.
- Des artisans, commerçants, prestataires de services, exposeront leurs stands.
- Des Lots à gagner par tirage au sort durant tout le Salon, avec remise d'un gros lot offert par le GIN.
- Des rencontres entre les professionnels, dans une ambiance conviviale.
- Des animations tout au long de la journée pour toute la famille.
- Photos avec les super héros.
- Des directs radio avec Tendance ouest

En termes d'animations, l'association « stark Anim'Action » sera toujours présente (les supers héros), mais d'autres événements seront proposés.

Et toujours des structures gonflables et jeux en bois

Le conseil d'administration travaille sur les projets : chants sur le temps du midi, tour de trottinettes, bornes d'arcade

Ces nouvelles animations auront comme but d'attirer toujours plus de public.

Nouveauté : Nous vous donnons la possibilité d'organiser des démonstrations sur vos stands. **Il est impératif de nous le signaler sur le bulletin d'inscription.**

Nous vous rappelons que vous devez avoir en votre possession un lot à offrir durant le Week end.

8^{ème} Salon du Savoir-Faire Local

Pourquoi un tel Évènement ?

Le GIN, avec plus de 178 adhérents, bénéficie d'une reconnaissance de la part des collectivités locales et du monde professionnel.

Le salon du savoir-faire local constitue une occasion privilégiée d'échanges avec les visiteurs et offre aux entrepreneurs de divers horizons la possibilité de se retrouver dans un espace unique de plus de 2000 m².

Pour tout entrepreneur c'est un levier de communication incontournable, efficace et reconnu.

Etre présent à cet événement c'est démontrer son savoir-faire local.

Les Principaux Partenaires de l'Évènement

La Ville de Gruchet le Valasse

Caux Seine Agglo

La Chambre des Métiers

Tendance ouest

John Music

8^{ème} Salon du Savoir-Faire Local

Les Stands

Le Nombre de Stands est limité à 100.

Emplacement de 9m² (3 mètres linéaires) au prix de :

150 € TTC pour les Adhérents GIN (Rappel Adhésion 2026 au GIN de **60 euros TTC** pour les Non Adhérents désirant adhérer).

350 € TTC pour les Non Adhérents GIN.

Équipement de base de chaque emplacement :

Grilles d'exposition (en quantité limitée)
Alimentation électrique (prise de courant)
1 table et 1 chaises

Vous devez prévoir vos prises multiples et rallonges.

Les Banderoles

Il est possible de Promouvoir votre activité en installant une banderole à l'extérieur de la Grande Halle :

50 euros TTC pour les Adhérents du GIN.
100 euros TTC pour les Non Adhérents.

8^{ème} Salon du Savoir-Faire Local

L'Organisation

Le montage des stands se fera le vendredi 24 avril, à partir de 14 h, ou possibilité le samedi matin entre 8 h et 9 h 30.

L'inauguration du salon est prévue le Samedi 26 avril à 11h30, en présence des élus locaux, de Caux Seine Agglo, de la presse, des partenaires, ainsi que d'un représentant de chaque stand (présence recommandée).

Une visite du salon est prévue à la suite de l'inauguration et un vin d'honneur.

L'Entrée du salon reste gratuite.

Le salon est ouvert le samedi et le dimanche de 10 h à 18 h.

Vos lots seront tirés au sort toutes les heures. Le dernier tirage au sort aura lieu le dimanche vers 17h45.

Le démontage des Stands se fera le Dimanche 26 avril entre 18 h et 20 h, avec possibilité de démonter si besoin le lundi de 9 h à 12 h.

**ATTENTION ! Aucun démontage ne sera autorisé avant 18 h,
heure de fermeture du Salon au Public**

Plan de Communication et de Publicité

- Banderoles, affiches et flyers sur l'ensemble de la « Vallée du Commerce ».
- Parution dans les Médias des Collectivités locales : périodiques et sites Internet.
- Conférence de presse avec la présence des partenaires locaux et des élus.
- Réseaux sociaux et site Internet du GIN (<https://www.independants-normandie.fr>).
- Interviews radio, Tendances ouest
- La promotion de notre événement sur vos réseaux sociaux.

Une page facebook "salon du savoir-faire local" suivie par plus de 600 abonnés est en ligne. Nous vous demandons de partager les publications et d'inviter un maximum de personnes à liker cette page.

Vous pourrez également utiliser l'affiche du salon pour la diffuser sur vos réseaux sociaux.

Informations Générales

Un Chèque de Réservation du montant total, libellé à l'ordre du GIN, est obligatoire et doit nous être adressé avec votre bulletin d'inscription. Vous ne pourrez pas monter votre stand sans avoir réglé en amont.

Le GIN a souscrit un contrat d'assurance couvrant sa responsabilité civile en tant qu'organisateur du salon du savoir-faire local. En aucun cas, l'assurance ne prend en charge le vol du matériel, avant, pendant ou après l'événement.

Un numéro de téléphone (portable de préférence) doit nous être communiqué, afin de pouvoir vous joindre en cas de nécessité.

Un Espace restauration sera mis à votre disposition. Aucun sandwich ou repas ne sera toléré dans l'espace d'exposition.

Seul l'organisateur pourra utiliser les services d'une sonorisation. Aucune enceinte ne sera tolérée sur un stand.

Informations Générales

Un parking exposants sera mis à votre disposition. Merci de l'utiliser afin de laisser un maximum de places aux visiteurs sur le parking principal.

Rappel : il vous est demandé de prévoir un LOT par Stand, qui sera remis aux visiteurs par tirage au sort

Le GIN se réserve le droit de modifier le présent dossier d'inscription dans l'intérêt général toutes les fois qu'il le jugera utile.

VIGIPIRATE

A l'heure où nous éditons ce dossier, la France est au niveau Vigipirate « urgence attentat ». Si ce niveau reste à l'identique lors de notre événement nous suivrons les recommandations de la préfecture.

A savoir que ces objets ne pourraient être exposés :

- Toutes armes, même de collection (Couteaux, sabres, baïonnettes, pistolets, carabines...)
- Tous les objets susceptibles d'être une arme par destination
- Les armes factices (pistolets à bille, d'alarme...)
- Produits incendiaires ou inflammables

Contacts pour tous renseignements complémentaires

Cyril MALANDAIN (Président)

malandain.elec@orange.fr

Port : 06.30.29.41.54

